

L'institution fournit une aide unique de 1000 euros.

**Le bénéficiaire doit être âgé de moins de 25 ans ou être en alternance,
percevoir un salaire mensuel brut compris entre 467 et 711 euros- 30 %
et 110 % du Smic-, être salarié depuis moins de 18 mois et
disposer d'un
contrat de location.**

Demande sur : <https://www.actionlogement.fr/>